

CAS

Certificat de formation continue
Certificate of Advanced Studies

Autisme: diagnostic, intervention et recherche

Septembre 2024 > Septembre 2026

Formation en cours d'emploi



Hes·SO // GENÈVE

h e t s

Haute école de travail social

FACULTÉ DE MÉDECINE

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET
DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**



Direction

- **Prof. Maude Schneider** et **Prof. Stephan Eliez**, Université de Genève, co-directeurs
- **Prof. Isabelle Jurien de la Gravière** HETS/HES-SO, co-directrice et **Xavier Angus**, chargée de cours, HES-SO
- **Prof. Marie Schaer**, Université de Genève, experte

Comité scientifique

- **Marie-Jeanne Accietto**, enseignante et formatrice en autisme, Genève
- **Chiara Fiorentini**, psychologue, Centre de consultation spécialisée en autisme, Fondation Pôle Autisme
- **Céline Chatenoud** professeure, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (FPSE), Université de Genève
- **Fabienne Gerber**, Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), Unité de psychiatrie du développement mental (UPDM), psychologue psychothérapeute reconnue au niveau fédéral
- **Charlotte Bouamri**, psychologue, Centre d'Intervention Précoce en Autisme (CIPA), Fondation Pôle Autisme

Coordination

- **Niveettha Thillainathan**, Section de psychologie, FPSE, Université de Genève

Partenariat

- Fondation Pôle Autisme

Collaborations

- Autisme Suisse Romande
- Autisme Genève



Approfondir la compréhension de l'autisme et ouvrir de nouvelles perspectives dans l'accompagnement éducatif, pédagogique et clinique

Les avancées dans le domaine de l'autisme ont bénéficié de l'essor des recherches scientifiques en neurosciences, en biologie, en génétique et également dans le champ de la recherche clinique. Les échanges entre le monde scientifique et le travail de terrain ouvrent de nombreuses perspectives dans la prise en charge clinique et dans l'accompagnement psycho-éducatif des enfants, des adolescent-es et des adultes autistes.

La détection des signes précoces de l'autisme est cruciale pour permettre l'accès le plus tôt possible à un accompagnement de qualité et qui soit prolongé sur la durée. Il est question de cibler dès le plus jeune âge les besoins de la personne et des membres de la famille aux cours des différentes périodes de développement et de transitions, d'évaluer les ressources et d'intervenir dans les environnements familiaux, éducatifs préscolaire et scolaires, professionnels et sociaux. Pour soutenir l'évolution de la personne, où qu'elle se situe sur le spectre de l'autisme, il est important de prendre en compte son potentiel et son accès aux ressources correspondant à ses besoins.

Le dynamisme actuel dans le domaine de l'autisme et les connaissances générées nécessitent d'actualiser les modèles de compréhension afin que les professionnel/les puissent s'approprier de nouvelles approches et compétences et, ainsi, améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes et de leurs familles.

Le **Certificat de formation continue (CAS) en Autisme diagnostic, intervention et recherche**, organisé par l'Université de Genève, par ses Facultés de médecine et de psychologie et des sciences de l'éducation, et la HES-SO, par sa Haute École de travail social, propose sa cinquième volée pour l'automne 2024.

Ce CAS met l'accent sur les thématiques de la recherche scientifique actuelle, sur le diagnostic et l'intervention précoce, ainsi que sur l'accompagnement des enfants, des adolescent-es et des adultes en milieu éducatif préscolaire et scolaire, ainsi que dans les milieux professionnels et de vie inclusifs.



Public

Personnes intéressées à se former ou consolider leurs connaissances et compétences pour accompagner les personnes autistes:

- Professionnels du domaine social, éducatif pré-scolaire et scolaire et de la santé
- Membres de la famille d'une personne concernée, ainsi que les proches-aidants*
- Pairs-aidants*

Les contenus abordés dans les modules sur la scolarité et la vie adulte concernent principalement des jeunes évoluant en milieu inclusif.

* se référer aux conditions d'admission

Objectifs

- Actualiser et développer ses connaissances interdisciplinaires sur l'autisme en se basant sur les différentes recherches scientifiques actuelles
- Comprendre les modèles d'évaluation, d'intervention et d'accompagnement à chacune des étapes de vie de la personne autiste et de sa famille, et dans différents domaines de compétences
- Connaître les dimensions essentielles du partenariat et des alliances avec les personnes autistes et les membres de leur famille pour favoriser leur bien-être et qualité de vie
- Approfondir ses compétences et son savoir-faire dans le diagnostic, l'évaluation et l'intervention et l'éducation précoce
- Apprendre à évaluer les compétences de l'élève et à adapter son programme scolaire
- Travailler les pratiques professionnelles en s'appuyant sur les concepts et méthodes présentés en formation
- Développer des compétences spécifiques à sa pratique professionnelle et au travail en réseau



Méthodes d'enseignement

- Cours et séminaires
- Conférences d'expert-es internationaux/ales
- Échanges
- Ateliers pratiques
- Travail sur vignettes
- Vidéos
- Témoignages et expériences de terrain

Modalités d'évaluation

- Chaque module est évalué selon des modalités diverses et souple (p.ex. analyse d'une vignette clinique, travail réflexif écrit en lien étroit avec sa pratique professionnelle, rapport clinique, QCM).
- Le travail de fin d'études est intégré au module 3 «Pratique professionnelle et travail de fin d'études». Il prend la forme d'un rapport écrit (8-10 pages). Le thème est choisi en accord avec le/la responsable du module à option dans lequel il s'inscrit. Il permet d'approfondir une thématique professionnelle et un intérêt plus personnel en développant une réflexion critique et une approche interdisciplinaire.

Intervenant-es



www.unige.ch/formcont/cours/CASautisme#t4



Programme

4 modules thématiques de septembre 2024 à juin 2026

- 3 modules obligatoires (modules 1, 2 et 3). Le module 3 est centré sur la pratique professionnelle et inclut le travail de fin d'études.
- 1 module à choisir parmi les modules 4, 5, 6 et 7.

Dans la limite des places disponibles, et sans être inscrit au CAS, il est possible de s'inscrire à 2 modules au minimum ou à 3 modules au maximum selon le programme suivant :

- 3 modules | Module 1 «Introduction et actualisation des connaissances» et module 2 «La personne autiste et sa famille : qualité de vie et transitions», plus un module à choix parmi les modules 4, 5, 6 et 7, OU
- 2 modules | Module 1 «Introduction et actualisation des connaissances» et module 2 «La personne autiste et sa famille: qualité de vie et transitions»

Cette inscription modulaire donne lieu à une attestation.

Structure

3 modules obligatoires et 1 modules à choisir parmi 4 options

1. INTRODUCTION ET
ACTUALISATION DES
CONNAISSANCES

2. LA PERSONNE
AUTISTE ET
SA FAMILLE:
QUALITÉ DE VIE ET
TRANSITIONS

3. INTERVENTION
SUR LE TERRAIN ET
TRAVAIL FINAL

4. ÉVALUATION ET
DIAGNOSTIQUE

5. INTERVENTION
PRÉCOCE

6. ÂGE SCOLAIRE

7. TRANSITIONS ET
ACCOMPAGNEMENT
À L'ÂGE ADULTE



Modules obligatoires

Module 1 |

Introduction et actualisation de connaissances

Dates 20 septembre, 27 septembre, 4 octobre et 11 octobre 2024

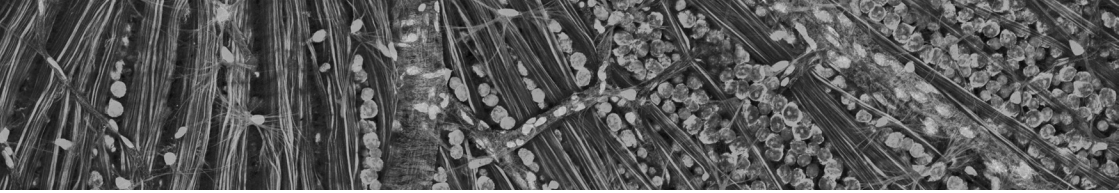
Responsables **Stephan Eliez et Marie Schaer**

Thématiques

- Classifications internationales actuelles
- Détection précoce
- L'autisme vu de l'intérieur
- Différentes approches issues des bonnes pratiques
- Compréhension des causes génétiques et environnementales de l'autisme
- Informations sur la compréhension des traitements biologique pharmacologiques de l'autisme

Compétences

- Connaître les critères diagnostics et les classifications actuelles
- Comprendre les modèles d'intervention actuels dans le domaine de l'autisme
- Identifier et comprendre les caractéristiques et les besoins des personnes avec autisme
- Mener une réflexion critique sur sa pratique professionnelle à la lumière de ces nouvelles connaissances
- Pouvoir transmettre ces connaissances actualisées dans son milieu professionnel et les intégrer dans sa pratique



Module 2 |

La personne autiste et sa famille: qualité de vie et transitions

Dates 18 octobre et 1er novembre 2024

Responsables **Xavier Angus et Céline Chatenoud**

Thématiques

- Transitions quotidiennes
- Transitions développementales
- Méthodologie et outils permettant l'élaboration d'un plan de transition
- Perceptions des familles
- Soutien à la personne avec autisme et à sa famille
- Bien-être et qualité de vie

Compétences

- Comprendre l'importance des périodes de transition (quotidiennes et développementales) pour une personne avec autisme
- Connaître et être en mesure d'appliquer la méthodologie d'un plan de transition
- Réaliser l'influence des particularités sensorielles et cognitives sur les transitions
- Découvrir des stratégies permettant de faciliter les transitions
- Développer ses connaissances en lien avec le concept de qualité de vie et ses différentes dimensions
- Découvrir les perceptions des familles aux différentes étapes de la vie
- Se questionner sur les soutiens apportés à la personne ainsi qu'à sa famille



Module 3 |

Intervention sur le terrain et travail final

Donner aux participant-e-s un espace pour questionner leurs compétences professionnelles et mettre en pratique les concepts théoriques de la formation.

Ce module est donc lié:

- Au lieu de travail du/de la participant-e
- Au type d'activité professionnelle du/de la participant-e pendant la durée du CAS
- À la thématique du travail de fin d'études

Il s'inscrit dans la continuité du module à option choisi par le/la participant-e.

Pratique professionnelle

Elle se déroule sur le lieu de travail du/de la participant-e qui sera amené-e à développer et à mettre en pratique sur son terrain professionnel, et pendant plusieurs semaines, une intervention en lien avec le module à choix. Le module pratique consiste à utiliser concrètement les outils et stratégies enseignés dans le module à choix dans une situation professionnelle, de réajuster l'intervention et de porter un regard critique sur l'intervention.

Travail de fin d'études

La thématique du travail de fin d'études est proposée par le/la participant-e à mi-parcours de la formation et est validée par le/la responsable du module à option. Le travail de fin d'études prend la forme d'un rapport écrit basé sur l'analyse d'une situation individuelle abordée pendant la partie de pratique professionnelle. Le/la participant-e s'appuie dans sa réflexion critique sur les connaissances scientifiques actuelles.



Thématiques générales du travail de fin d'études

- **Évaluation diagnostique:** effectuer un bilan d'évaluation avec une personne autiste, rédiger un rapport, faire un retour de bilan. Approfondir une thématique spécifique sur le thème du dépistage, du diagnostic ou de l'évaluation qui est pertinente pour sa pratique personnelle.
- **Intervention précoce:** élaborer un plan d'intervention précoce et accompagner sa mise en place en fonction d'objectifs précis
- **Âge scolaire:** interventions auprès d'élèves en âge scolaire (primaire et secondaire); élaboration d'objectif(s) spécifique(s) en lien avec les thématiques abordées pendant les cours; réflexions autour des stratégies à appliquer dans le cas de situation(s) vécue(s) au sein de la pratique professionnelle.
- **Transition et accompagnement à l'âge adulte:** élaborer un plan de transition vers l'âge adulte et accompagner sa mise en place, en ciblant les besoins prioritaires et se basant sur les évaluations et/ou outils de transition présentés pendant les séminaires ; élaborer une intervention ou un accompagnement ciblant l'une des thématiques abordées pendant les séminaires.

Ce module s'adresse uniquement aux participant-es admis-es au CAS.



Modules au choix

1 module à choisir en fonction de sa pratique professionnelle parmi les modules 4, 5, 6 et 7

Module 4 | **Évaluation et diagnostique**

Dates 29 novembre 2024, 17 janvier, 14 février, 28 mars, 30 mai, 19 septembre, 31 octobre et 05 décembre 2025

Responsable **Maude Schneider et Chiara Fiorentini**

Thématiques

- Spécificités de la présentation du TSA à différents âges de la vie et selon les genres
- Réalisation des différentes étapes d'un bilan diagnostique et des évaluations complémentaires
- Comorbidité et diagnostic différentiel
- Retour de bilan, annonce du diagnostic et recommandations aux parents

Compétences

- Connaître les manifestations caractéristiques du TSA à différents âges de la vie et selon les genres
- Connaître le déroulement et la démarche d'une évaluation diagnostique
- Maîtriser les outils d'évaluation utilisés dans le cadre d'une évaluation diagnostique
- Savoir communiquer un diagnostic et accompagner les parents dans l'annonce du diagnostic et la suite de la prise en charge

La réussite du module (suivi des journées d'évaluation et réussite à l'évaluation) permet d'obtenir la certification à l'outil d'évaluation ADOS-2

Ce module s'adresse uniquement aux professionnel/les amené-es à poser des diagnostics de troubles du spectre de l'autisme (médecins et psychologues).



Module 5 |

Intervention précoce

Dates

15 novembre, 13 décembre 2024, 31 janvier, 14 mars, 16 mai, 13 juin, 03 octobre et 21 novembre 2025

Responsable

Marie Schaer et Charlotte Bouamri

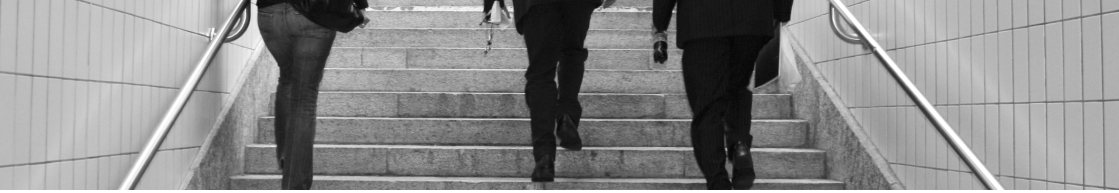
Thématiques

- Autisme chez le très jeune enfant
- Approches d'intervention précoce (p.ex. le modèle ESDM)
- Partenariat avec les parents

Compétences

- Connaître et comprendre les différentes méthodes d'intervention précoces pertinentes en autisme
- Être capable de cibler les objectifs d'une intervention
- Être capable de mesurer l'effet d'une intervention
- Savoir faire dans le partenariat avec les parents

Ce module s'adresse plus spécifiquement aux professionnel/les travaillant avec de jeunes enfants (moins que 4 ans au moment de l'inscription) dans le domaine de l'intervention précoce.



Module 6 |

Âge scolaire

Dates

8 novembre, 6 décembre 2024, 24 janvier, 14 mars, 16 mai, 6 juin, 26 septembre et 14 novembre 2025

Responsables

Marie-Jeanne Accietto et Xavier Angus

Thématiques

- Pratiques inclusives
- Aménagements scolaires
- Soutien à l'élève et aux enseignant-es
- Collaboration école/famille
- Soutien en vue de l'apparition des comportements souhaités
- Spécificités et adaptation des enseignements en français et en mathématiques
- Habilités sociales
- Apports de la neuropsychologie

Compétences

- Comprendre les aménagements à mettre en place pour les apprentissages scolaires et pour le développement de l'autonomie dans le quotidien de l'élève
- Comprendre les aménagements à mettre en place selon les besoins de l'élève sur le plan des espaces, du temps et des besoins sensoriels
- Savoir aménager les activités en maths et en français
- Connaître les modèles et les outils visant à favoriser l'apparition des comportements souhaités
- Favoriser le développement des habiletés sociales

Ce module s'adresse prioritairement aux acteur/trices scolaires impliqué-es dans le processus inclusif des élèves avec un TSA.



Module 7 |

Transition et accompagnement à l'âge adulte

Dates

22 novembre 2024, 31 janvier, 7 février, 21 mars, 20 juin, 10 octobre, 28 novembre et 12 décembre 2025

Responsables

Maude Schneider et Fabienne Gerber

Thématiques

- Transition vers l'âge adulte : démarche, méthodologie et outils
- Évaluation et interventions ciblant les compétences sociales et la régulation des émotions
- Accompagnement à la vie autonome, à la vie affective, aux études, à la vie professionnelle et aux loisirs
- Pair-aidance
- Santé mentale

Compétences

- Comprendre l'importance de la période de transition à l'âge adulte pour une personne avec TSA
- Savoir établir un plan de transition
- Savoir définir des objectifs d'accompagnement
- Connaître les principaux outils d'évaluation et méthodes d'intervention ciblant les compétences sociales et la régulation des émotions
- Connaître les modalités d'accompagnement à la vie autonome, à la vie affective et sexuelle, aux études, à la vie professionnelle et aux loisirs
- Comprendre les facteurs de vulnérabilité pour les difficultés de santé mentale à l'âge adulte

Ce module s'adresse particulièrement aux professionnel/les accompagnant des adolescent-es vers la transition à l'âge adulte ou des adultes ne résidant pas en milieu institutionnel



Obtention du titre

Le Certificat de formation continue (CAS) en **Autisme: diagnostic, intervention et recherche** / *Certificate of Advanced Studies (CAS) in Autism: Diagnostic, Intervention and Research* est délivré conjointement par l'Université de Genève et la HES-SO.

Il correspond à l'acquisition de 15 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System), soit 427 heures dont 112 heures d'enseignement et 225 heures de travail personnel, et 80 heures de travail pratique.

Le CAS est obtenu lorsque l'ensemble de la formation a été suivi d'une manière active et régulière et que les évaluations des modules ainsi que le travail de fin d'études ont été validés.

Attestation de participation (Version modulaire)

Une attestation est délivrée aux participant-es qui ont suivi les séminaires et passé avec succès les évaluations correspondantes aux modules choisis. Les modules peuvent être crédités dans le programme au plus tard dans la deuxième volée suivant leur validation dès lors que le/la candidat-e est admis-e au CAS.

BIENVENUE

Renseignements pratiques

Afin d'offrir aux participant-es des enseignements et un encadrement de la pratique professionnelle de qualité, le nombre de places est limité.

Les candidat-es sont admis-es sur dossiers par le comité de programme et ils/elles seront informé-es par courrier de la suite donnée à leur candidature au mois de mai 2024. Les candidat-es inscrit-es au CAS sont prioritaires.

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un baccalauréat universitaire (bachelor) ou une maîtrise universitaire ou HES ou équivalent dans le domaine de la formation
- Attester d'une pratique professionnelle ou associative dans le domaine de l'autisme pendant la durée du CAS
- Il est fortement recommandé d'attester d'une expérience professionnelle ou associative d'au moins une année à plein temps ou son équivalent dans le domaine de l'autisme
- Le cas échéant, obtenir l'accord de l'employeur/euse si la participation à la formation se fait sur le temps de travail

Les personnes engagées dans le suivi de personnes avec autisme n'ayant pas le titre requis peuvent être admis sur dossier selon les critères ci-dessus. Un entretien peut le cas échéant compléter la procédure d'admission. Les candidat-es répondant aux conditions d'admission sont prioritaires.

Le dossier de candidature doit comporter

- Un CV
- Les copies des diplômes pertinents
- Les attestations de travail (durée, taux et type d'activité professionnelle ou associative)
- Les formulaires suivants complétés:
 - le formulaire Choix du module pratique professionnelle et travail de fin d'études et des modules à option*
 - le formulaire Accord de l'employeur complété et signé par votre employeur/euse*
- Une lettre de motivation (max. 500 mots) comprenant
 - une courte description de sa pratique professionnelle actuelle en lien avec l'autisme
 - une courte description d'une problématique que le/la candidat-e souhaite aborder dans le cadre du module Pratique professionnelle et travail de fin d'études. La problématique doit être en lien avec un des modules à option.

* Les formulaires Choix des modules à option et Accord de l'employeur/euse sont à télécharger sur www.unige.ch/formcont/cours/CASautisme

Inscription avant le 30 juin 2024

- Procédure de candidature sur www.unige.ch/formcont/cours/CASautisme

Finance d'inscription

- CHF 5'000.- pour le programme du CAS
- CHF 3'750.- pour une inscription comprenant le module 1 + module 2 et un module à choix (modules 4, 5, 6 ou 7)
- CHF 2'000.- pour une inscription comprenant le module 1 + module 2
- Module supplémentaire: CHF 3'000.-

Inscription modulaire

Priorité est donnée aux candidat-es inscrit-es au CAS. Les participant-es aux modules doivent répondre aux conditions d'admission du CAS. Il n'est pas possible de s'inscrire au module 3 Pratique professionnelle et travail de fin d'études.

Aide financière

Les participant-es peuvent obtenir un chèque annuel de formation s'ils/elles répondent aux conditions d'obtention (www.ge.ch/beneficier-cheque-annuel-formation/conditions-obtention-cheque-annuel-formation). La demande d'un chèque de formation doit impérativement être faite avant le début de la formation.

Horaire et lieu

- Vendredi: 8h30-12h00 et 13h15-16h45 (avec 30mn de pause comprises)
- Bâtiments de l'Université de Genève

Renseignements

casautisme@unige.ch

www.unige.ch/formcont/cours/CASautisme

En partenariat avec

